

L'ACCÈS AUX PROFESSIONNELLS DE SANTÉ

La Cornouaille propose une offre de soins importante, avec des densités de professionnels de santé légèrement supérieures à celles de l'ensemble de la Bretagne. Le maintien de cette offre de proximité participe à la qualité de vie, sur un territoire où la population est structurellement vieillissante.

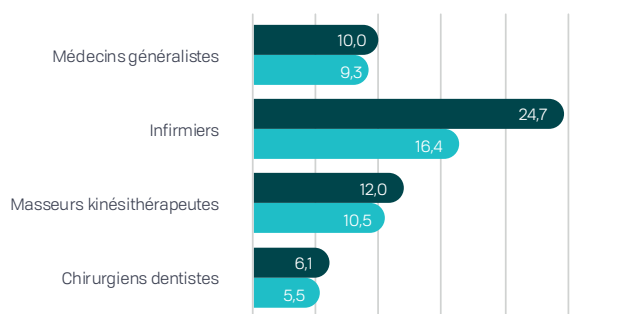
Les généralistes, un maillon essentiel de l'offre de premier recours

L'offre de soin de premier recours totalise 1237 professionnels de santé en Cornouaille. Elle regroupe les médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et chirurgiens-dentistes et représente le premier niveau de contact entre la population et le système de santé. De plus en plus, ces professionnels s'organisent et se regroupent en maison de santé, proposant ainsi à la population tous les services du premier recours en un lieu unique, comme c'est le cas avec le pôle médical et paramédical Cap Santé à Pont-Croix.

En premier lieu, l'accès aux médecins généralistes est essentiel. Il s'agit d'un élément de qualité de vie, notamment dans les territoires ruraux, qui constitue un accès direct aux soins médicaux les plus courants ainsi qu'aux prescriptions de médicaments. En Cornouaille, 91 % de la population vit dans une commune où au moins un médecin généraliste est présent, soit un niveau plus important que la moyenne régionale. Un tiers des communes ne disposent toutefois pas de médecin généraliste, mais ce manque est compensé par la présence de médecins dans leurs communes limitrophes.

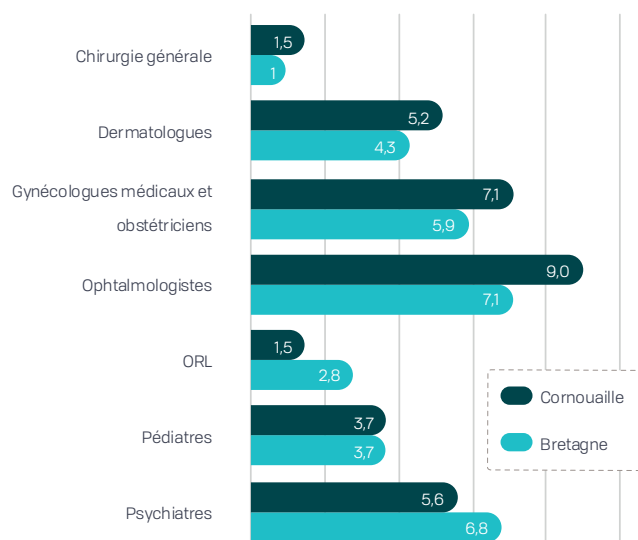
Les omnipraticiens sont globalement plus jeunes en Cornouaille que dans le reste de la Bretagne. Les généralistes de moins de 40 ans représentent un peu plus de 27 % des effectifs (22 % en Bretagne). Chez cette jeune génération, les femmes sont majoritaires. La Cornouaille bénéficie de l'attractivité de la zone urbaine de Quimper, de l'influence du bord de mer et du tourisme.

NOMBRE DE PROFESSIONNELLS DE SANTÉ LIBÉRAUX DE PREMIER RECOURS POUR 10 000 HABITANTS

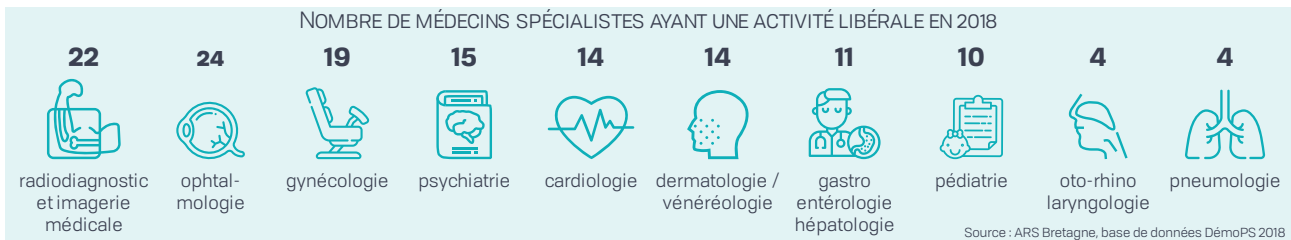
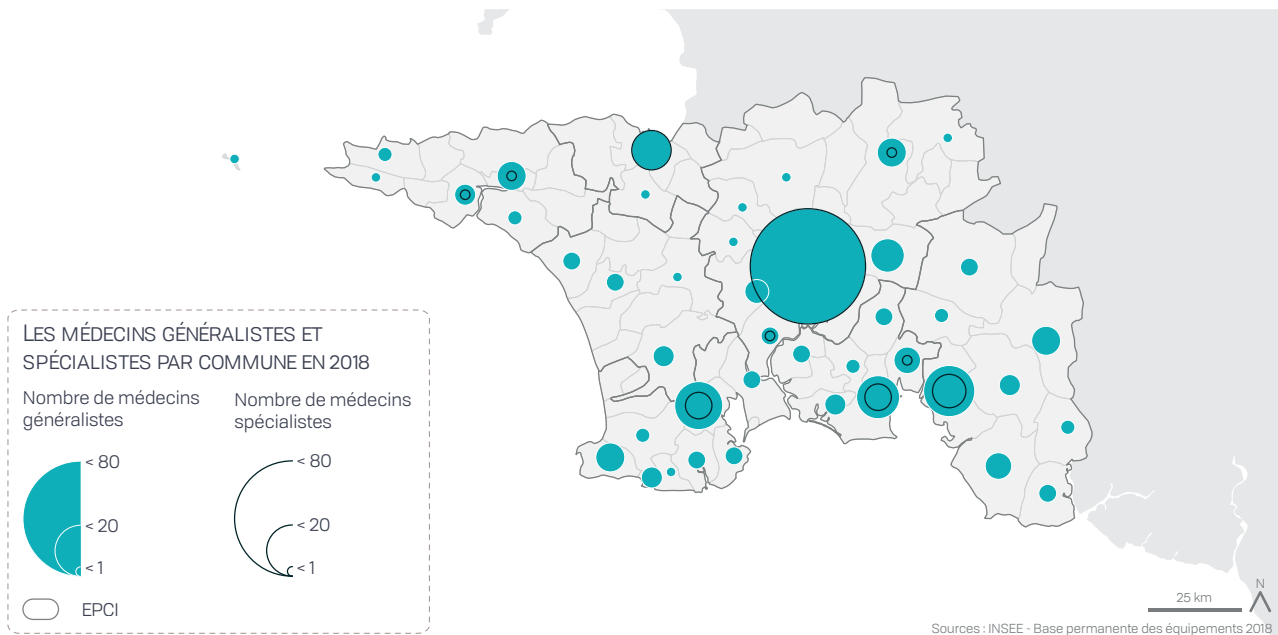


Source : Fichier National des Professionnels de Santé au 31/12/2017

NOMBRE DE SPÉCIALISTES LIBÉRAUX POUR 100 000 HABITANTS



Source : ARS Bretagne, base de données DémoPS 2018



Les professionnels du premier recours au plus près des populations

Autre élément essentiel de l'offre de soin en premier recours, la proximité des soins infirmiers. En effet, la question de la distance est plus sensible pour les infirmiers que pour les patients sur ce type de soins. Ils sont appelés quotidiennement à se rendre chez leur patientèle, cette dernière étant bien souvent peu mobile, voire dépendante. Tous les Cornouaillais résident à moins de 15 minutes d'un infirmier, seuil maximum acceptable pour bénéficier d'une offre de soins de premiers recours. Le territoire dispose ainsi d'une excellente couverture.

Les masseurs-kinésithérapeutes contribuent également à ces soins de proximité et près des trois quarts des communes en bénéficient. Pour celles qui en sont dépourvues, a minima un masseur-kinésithérapeute se trouve dans un rayon de moins de 15 minutes.

Enfin, le territoire comptabilise 173 chirurgiens-dentistes. Leur répartition est inégale sur le territoire et principalement concentrée dans les communes polarisantes du territoire, à savoir Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Concarneau. À l'inverse, des zones comme l'ouest Cornouaille en sont très faiblement dotées.

Une offre de soins plus disparate pour les spécialistes

La Cornouaille compte 205 médecins spécialistes libéraux en activité en 2018. Certains d'entre eux répondent aussi à des besoins en soins de proximité. Il s'agit en particulier des gynécologues-obstétriciens, des ophtalmologues et des dermato-vénérologues. Ces spécialistes sont plus nombreux que dans le reste de la région.

À l'inverse, certaines spécialités sont davantage liées à la prise en charge hospitalière et leur installation dépend donc de l'implantation des établissements de santé : c'est le cas de l'anesthésie-réanimation, la psychiatrie, la pédiatrie, la neurochirurgie, l'odontologie... Pour ces spécialités, l'offre de soins est organisée au niveau du bassin de vie, voire de la région.

Il est également à noter, malgré la faible densité de médecins libéraux spécialistes en psychiatrie, que 47 psychiatres exercent une activité salariée dans les nombreuses structures spécialisées que compte la Cornouaille.